

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2023-068-CPC MARSEILLE ST CHARLES
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant en Circonscription Circonscription Marseille Saint Charles
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN
	MISSIONS	Pour les enseignants : Assurer un rôle d'aide, de conseil et de formation. Pour l'IEN : Être le Référent Mathématiques de Circonscription - Sciences ; gestion de dossiers divers (suivi des évaluations nationales, CAFIPEMF, suivi des néo, plans de formation de circonscription et Education prioritaire...) Référent du réseau écoles-collège Anatole France (REP) , en relation étroite avec le coordonnateur REP
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion - Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur et régulateur de partenariats - Suivi des FSTG, T1, T2, T3 et des enseignants en difficulté - Participer activement à la formation de tous les enseignants notamment par les animations pédagogiques de circonscription, les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés - Apporter son concours au suivi des projets des écoles - Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir de bonnes aptitudes de travail en équipe (capacités relationnelles et adaptation) - Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques - Avoir le sens du contact, oser se confronter au public, lui-même exposé professionnellement - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions - Avoir un excellent positionnement institutionnel. - Avoir de solides compétences dans le numérique : création et gestion d'outils divers (padlets, formation en distanciel comme hybride, notes de synthèses statistiques...) nécessitant la maîtrise de logiciels courants - Savoir développer des méthodologies de projet et une ingénierie de formation - Avoir de solides connaissances didactiques et pédagogiques
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes expérience)	- Etre titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 222.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission départementale composée de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant, d'un inspecteur de l'éducation nationale et d'un conseiller pédagogique départemental
	CONTACT	IEN de la circonscription : ce.0133619n@ac-aix-marseille.fr